

## L'Urssaf mobilisée pour accompagner les entreprises : le point sur les reports de cotisations en Pays de la Loire

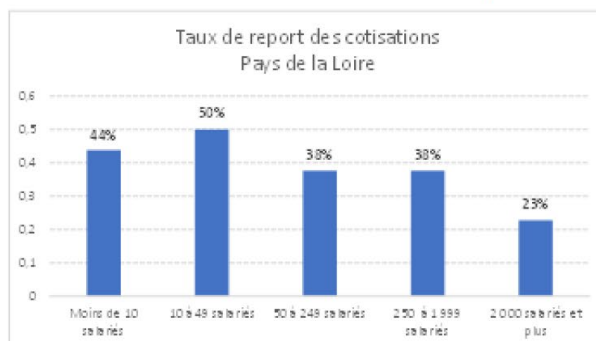
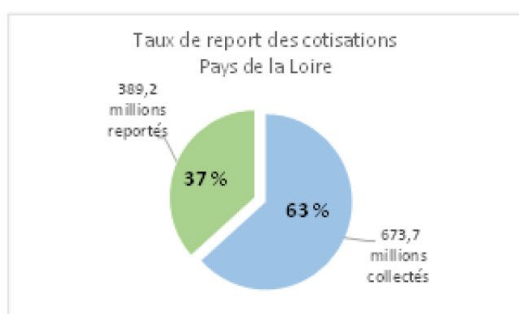
En réponse à l'impact de l'épidémie de coronavirus sur l'activité économique, le réseau des Urssaf se mobilise pour accompagner notamment les employeurs qui rencontrent des difficultés pour payer leurs cotisations. Elle poursuit par ailleurs - dans ce contexte contraint - sa mission majeure de financement du système de protection sociale, fortement sollicité en cette période de crise sanitaire.

L'Urssaf Pays de la Loire fait le point sur les reports de cotisations des employeurs dans la région et dans chacun des départements qui la composent, par secteur d'activité.

↳ **En région Pays de la Loire,**

**37 % du montant des cotisations des entreprises (389,2 millions d'euros) ont fait l'objet d'une demande de report** (échéances des 15 mars et 5 avril) ;

**64 % des établissements du secteur des hôtels-café-restaurants ont demandé un report**



Accéder au détail « région Pays de la Loire » par secteur d'activité >

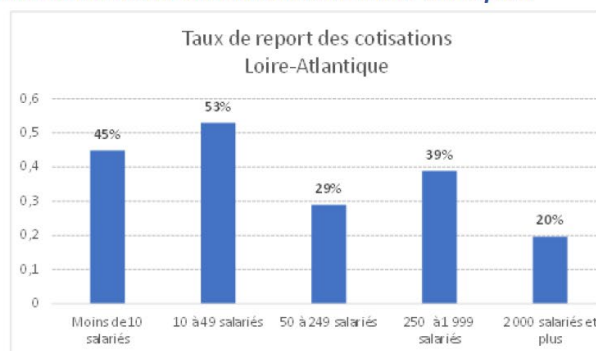
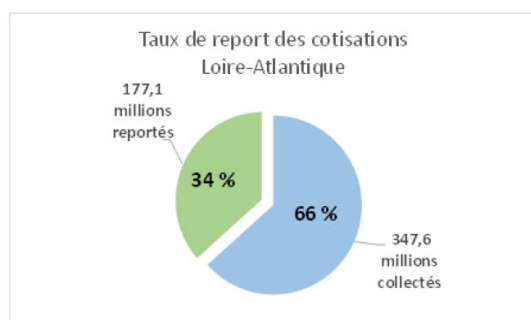


RégionPdL entreprises 1503 et C

↳ **En Loire-Atlantique,**

**34 % du montant des cotisations des entreprises (177,1 millions d'euros) ont fait l'objet d'une demande de report** (échéances des 15 mars et 5 avril) ;

**61 % des établissements du secteur des hôtels-café-restaurants ont demandé un report**



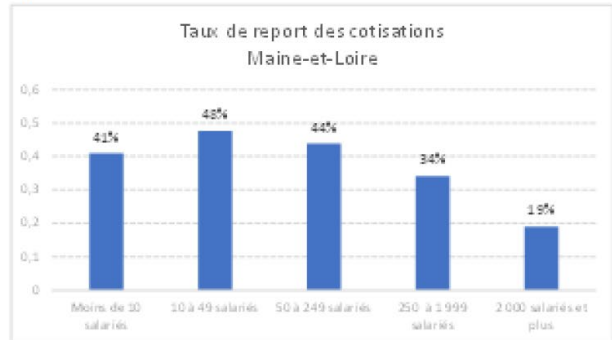
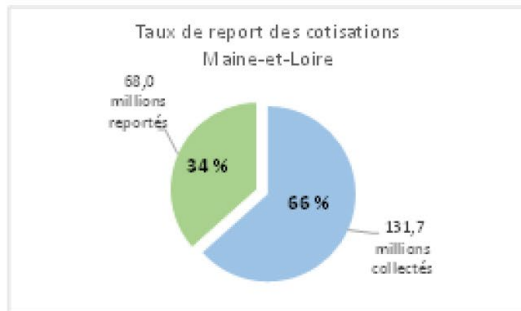
Accéder au détail « département 44 » par secteur d'activité >



dept44 entreprises 1503 et 0504.pdf

↳ **En Maine-et-Loire,**

**34 % du montant des cotisations des entreprises (68 millions d'euros) ont fait l'objet d'une demande de report** (échéances des 15 mars et 5 avril) ;  
**61 % des établissements du secteur de la fabrication d'équipements électriques et 57 % de celui des hôtels-cafés-restaurants ont demandé un report**

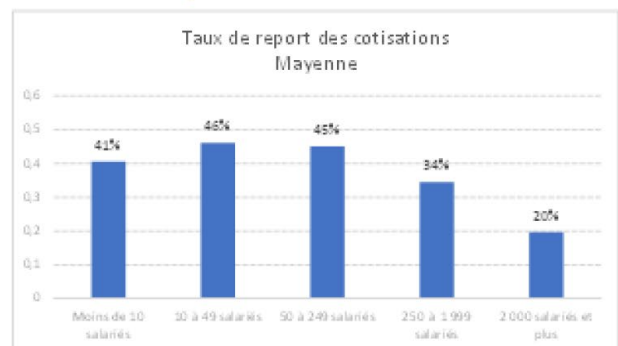
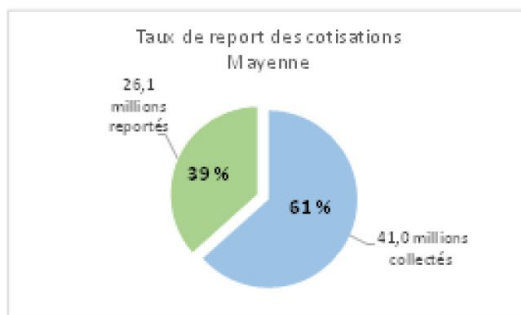


dept49 entreprises  
1503 et 0504.pdf

Accéder au détail « département 49 » par secteur d'activité >

↳ **En Mayenne,**

**39 % du montant des cotisations des entreprises (26,1 millions d'euros) ont fait l'objet d'une demande de report** (échéances des 15 mars et 5 avril) ;  
**64 % des établissements des secteurs des industries extractives et de l'édition/audiovisuel et 53 % de celui des hôtels-cafés-restaurants ont demandé un report**

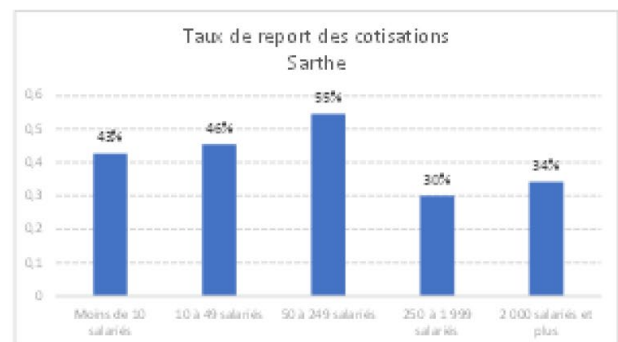
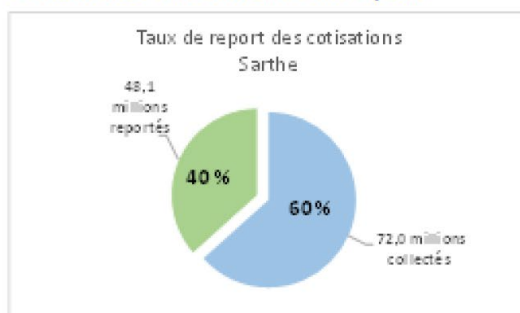


dept53 entreprises  
1503 et 0504.pdf

Accéder au détail « département 53 » par secteur d'activité >

↳ **En Sarthe,**

**40 % du montant des cotisations des entreprises (48,1 millions d'euros) ont fait l'objet d'une demande de report** (échéances des 15 mars et 5 avril) ;  
**63 % des établissements du secteur habillement/textile/cuir et 57 % de celui des hôtels-cafés-restaurants ont demandé un report**

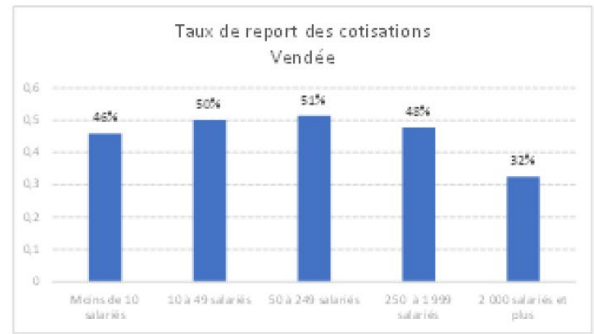
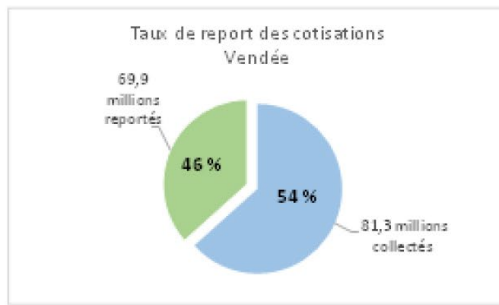


dept72 entreprises  
1503 et 0504.pdf

Accéder au détail « département 72 » par secteur d'activité >

↳ **En Vendée.**

**46 % du montant des cotisations des entreprises (69,9 millions d'euros) ont fait l'objet d'une demande de report** (échéances des 15 mars et 5 avril) ;  
**64 % des établissements du secteur de la fabrication d'équipements électriques et 56 % dans celui des hôtels-café-restaurants**



dept85 entreprises  
1503 et 0504.pdf

[Accéder au détail « département 85 » par secteur d'activité >](#)